

**MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Séraphine tenue au 2660, rue du centre communautaire de Sainte-Séraphine, le 17 août 2020 à 20h00.

Sont présents:

Siège #2 - Alexandre Talbot
Siège #3 - Sylvain Plante
Siège #4 - Marjorie Gagnon
Siège #5 - Christiane Ouellette
Siège #6 - Martial Vincent

Est/sont absents:

Siège #1 - Justin Allard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, David Vincent. Mme Suzie Constant, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-08-083

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marjorie Gagnon, appuyé par Christiane Ouellette et résolu que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Séance ordinaire du 6 juillet 2020

4 - CORRESPONDANCE

5 - FINANCES

5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 31 juillet 2020

6 - LÉGISLATION

6.1 - . Demande de madame Thérèse Vincent concernant l'entretien du cours d'eau de la rivière Raiche-Lampron pour le lot #5 481 225.

7 - VOIRIE

8 - RAPPORT DES COMITÉS

8.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska

8.2 - Rapport des comités municipaux

9 - VARIA

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-08-084

3.1 - Séance ordinaire du 6 juillet 2020

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Martial Vincent, appuyé par Marjorie Gagnon et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2020 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

4 - CORRESPONDANCE

Confirmation de l'aide financière de 13 000\$ du député Schneeberger.

5 - FINANCES

2020-08-085

5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 31 juillet 2020

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans la cadre de la séance ordinaire du 17 août 2020;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits prise en vertu du Règlement en matière de contrôle et suivi budgétaire portant le numéro 2012-18 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Il est proposé par Christiane Ouellette, appuyé par Alexandre Talbot et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce 18^e du mois d'août 2020

{SIGNATURE}

Suzie Constant
Directrice générale, secrétaire-trésorière

6 - LÉGISLATION

2020-08-086

6.1 - . Demande de madame Thérèse Vincent concernant l'entretien du cours d'eau de la rivière Raiche-Lampron pour le lot #5 481 225.

Il est proposé par Martial Vincent,
Appuyé par Sylvain Plante,

Que la demande de Mme Thérèse Vincent est acceptée à l'unanimité.

7 - VOIRIE

8 - RAPPORT DES COMITÉS

8.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska

Monsieur David Vincent, maire, informe qu'il n'y a rien à signaler.

8.2 - Rapport des comités municipaux

Comité de l'environnement

Rien à signaler

Comité des ressources humaines

Rien à signaler

Comité de la voirie et immeubles

Rien à signaler

Comité des loisirs

Rien à signaler

Comité de la famille

Il y aura une rencontre MADA mardi 8 septembre 2020 à 18h30.

Comité de la culture, bibliothèque et Écho

Rien à signaler

9 - VARIA

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 07 et terminée à 20 h 19.

2020-08-087

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 19, il est proposé par Martial Vincent, appuyé par Christiane Ouellette et résolu que la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Je, soussigné, David Vincent, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

David Vincent
Maire

Suzie Constant
Directrice générale et Secrétaire-trésorière